

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 1 juin 2017 Reçu au SIEP du S...n

le : 14 JUIN 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT SANTERRE SIEP BUREAU DDE 1 RUE D'ASSEL 80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

SANTERRE SAEP

---	Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 12 avril 2017 à 10h41
Prélèvement		00081670		par : THIBAUT LANFRANC DE PANTHOU
Unité de gestion		0089	SANTERRE SAEP	Type visite : D1
Installation	UDI	000657	CAIX-GUILLAUCOURT UDI	
Point de surveillance	S	0000001180	CENTRE BOURG	
Localisation exacte			MR DESSAINT 3 RUE DE LA PLACE	
Commune			BAYONVILLERS	

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE L' AISNE, LAON 0204

Type d'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00081785

Référence laboratoire : H_CS17.2818.10

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

DIVERS MINERAUX

Perchlorate

7,57 µg/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00081670)

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Directrice Générale et par délégation,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire


 Jérôme Veyret